

|
MONTREAL

TOURISME MONTRÉAL

RÉFLEXION SUR
L'AVENIR DU PARC
JEAN-DRAPEAU

DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

Table des matières

L'évolution du mandat de Tourisme Montréal.....	2
L'activité touristique à Montréal en effervescence	2
Le parc Jean-Drapeau: une place de choix dans le réseau récréotouristique montréalais	3
Les travaux en cours.....	4
Les travaux à venir - prochaines étapes.....	4
Promenade panoramique	5
Place des Nations	5
La Biosphère	5
Pavillon Hélène de Champlain	5
L'île Notre-Dame	6
L'enjeu de la mobilité	6
Projet de monorail	7
Autres considérations.....	7
Les services aux visiteurs	7
Le financement	8
Conclusion: idées à retenir.....	9

L'évolution du mandat de Tourisme Montréal

Tourisme Montréal, un organisme à but non lucratif privé, œuvre à développer et faire rayonner Montréal comme destination qui se distingue par les expériences uniques et authentiques qu'elle offre à ses visiteurs, tout en maximisant les retombées économiques.

En 2018, à la veille de son 100e anniversaire, l'organisme compte sur l'appui de plus de 900 membres et partenaires. Ayant su s'adapter et faire face aux défis du tourisme – tendances de marchés, technologiques, organisationnels, besoins de la communauté – Tourisme Montréal a récemment adopté quatre grandes orientations stratégiques qui viennent redéfinir le rôle et les actions de l'organisation sur nos marchés touristiques et auprès de notre communauté.

- / Optimiser la performance commerciale de Tourisme Montréal
- / Faire rayonner l'authenticité, la vivacité et la créativité de Montréal
- / Placer l'expérience visiteur au cœur des interventions de Tourisme Montréal
- / Contribuer activement au développement de la destination urbaine

La réalisation des orientations stratégiques se fera en cohérence avec le milieu. En effet, assurer un développement touristique qui contribue à l'économie montréalaise tout en étant compatible avec la qualité de vie des Montréalais est une priorité pour notre organisation. C'est aussi dans cette perspective que s'inscrit l'actuelle réflexion de Tourisme Montréal sur l'avenir du Parc Jean-Drapeau.

L'activité touristique à Montréal en effervescence

Depuis 2010, l'augmentation du nombre de touristes à Montréal est en moyenne de 5,3% chaque année. Plus de sept millions de touristes nous ont visités en 2010 et ils sont plus de onze millions cette année. La hausse des dépenses de ces touristes est encore plus impressionnante : une moyenne annuelle de 7,6%, passant de 2,2 milliards \$ en 2010 à 3,6 milliards \$ en 2017. **Les prévisions actuelles montrent que le tout sera en légère croissance en 2018, performance exceptionnelle dans un contexte post-anniversaire.**

La tendance mondiale est également à la hausse. Les offices de tourisme, ici comme ailleurs, ne peuvent se contenter de viser à accroître le nombre de visiteurs et de nuitées. Par ailleurs, le rôle de Tourisme Montréal est en évolution rapide, plus particulièrement avec la venue du mobile et des campagnes numériques, le déferlement des réseaux sociaux, l'arrivée de l'intelligence artificielle et la précision des moteurs de recommandation, s'éloignant de plus en plus de la promotion traditionnelle pour accorder une priorité au développement et à la mise en valeur de la destination.

Nous croyons important de souligner que notre préoccupation face à l'avenir du parc Jean-Drapeau ne se limite pas à certains attraits généralement identifiés comme « touristiques », comme le Grand Prix, le Casino et Osheaga.

En effet, l'idée est de maintenir un lieu que les montréalais souhaitent visiter, ce qui, naturellement, incitera les touristes à s'y rendre. Cela, en toutes saisons.

Le parc Jean-Drapeau: une place de choix dans le réseau récréotouristique montréalais

Le vidéo de présentation, que l'on retrouve sur le site de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), résume bien ce qu'est le parc Jean-Drapeau. Il s'agit d'un site événementiel exceptionnel, qui, tout en réunissant culture et nature, offre du divertissement à l'année, en plus d'être doté d'installations sportives de calibre international.

Si le parc Jean-Drapeau dispose d'un ADN incontestablement événementiel — puisque les îles ont accueilli l'Expo 67, un des plus grands événements de tous les temps qui marque la genèse du parc pour une forte majorité de Montréalais — ce lieu a aussi bien d'autres fonctions. En effet, depuis cet événement, le parc a contribué significativement au développement récréotouristique de Montréal en y installant de nombreux équipements et infrastructures, dont le bassin d'aviron en 1976, la piste de course automobile sur l'île Notre-Dame en 1978, le Jardin des Floralies en 1980, le Casino en 1993, le Musée de l'eau, puis de l'environnement en 1995 et la modernisation du centre aquatique en 2005.

Cependant, plusieurs installations se sont ajoutées depuis 1968 sans qu'elles se soient toutes intégrées harmonieusement. Le plan directeur de 1993 était nécessaire et celui qui est en cours de préparation l'est tout autant. Ce nouveau plan devra trouver un équilibre harmonieux entre plusieurs composantes :

- / ce que fut historiquement l'île Sainte-Hélène; un parc où les Montréalais allaient s'évader de la ville, s'y détendre, s'y baigner et qui se prolonge aujourd'hui par le parc historique de l'île Sainte-Hélène, le complexe aquatique, la plage, le jardin des Floralies;
- / un parc qui respecte et intègre l'esprit d'Expo 67;
- / un parc à qui on a greffé progressivement, depuis plus de cinquante ans, des installations atypiques: un bassin olympique, un circuit de course automobile, un casino, en plus du parc d'attractions, qui faisait partie d'Expo 67;
- / un parc qui accueille chaque année des dizaines d'événements, autant au bénéfice des Montréalais que de leurs visiteurs — dont la Fête des Neiges, les Weekends du monde, Osheaga, les Piknic électronique;
- / un parc qui, en plus des événements, héberge de nombreuses activités sportives et de plein air, et propose une offre culturelle remarquable : patrimoine historique, naturel et moderne, musées, art public, etc...

Le plan directeur devra également se préoccuper des liens à resserrer entre le parc Jean-Drapeau et le Vieux-Port de Montréal, car ils sont tous deux parmi les sites récréotouristiques les plus importants au Canada. Leur fréquentation combinée totalise une quinzaine de millions de personnes annuellement. Pourtant, à l'exception de la navette fluviale pendant la belle saison, aucun moyen de transport ne relie facilement et directement ces deux territoires. Plusieurs projets

ont été mentionnés au fil des ans, dont la construction d'un téléphérique, mais rien ne s'est matérialisé jusqu'à maintenant. La question de la mobilité sera abordée plus tard dans ce mémoire.

Les travaux en cours

Tourisme Montréal se réjouit des travaux menant au remplacement des paddocks actuels sur l'île Notre-Dame. En plus d'assurer la pérennité du Grand Prix du Canada et de regrouper les services en un seul endroit, ce nouveau bâtiment multifonctionnel, qui sera inauguré dès juin 2019, pourra être utilisé à d'autres fins que le Grand Prix et ce, tout au long de l'année. Il s'agit d'ailleurs d'un lieu avec un fort potentiel pour le marché des réunions de groupes affaires.

Tourisme Montréal considère qu'en toute logique, il aurait été préférable qu'un nouveau plan directeur soit adopté avant d'entreprendre le plan d'aménagement et de mise en valeur du secteur sud de l'île Sainte-Hélène (PAMV), un chantier majeur en cours aux environs de la station de métro Jean-Drapeau qui constitue la principale porte d'entrée aux îles par le transport collectif. Toutefois, nous considérons que ces travaux, en plus de correspondre à l'ADN du parc, s'intégreront bien au futur plan directeur lorsqu'il sera adopté en 2019.

Ce chantier vise plus précisément à aménager une promenade publique appelée «Allée Calder», allant de la Biosphère jusqu'au fleuve Saint-Laurent. Il a également pour but d'aménager un amphithéâtre à l'endroit où était déjà le parterre, déjà prévu dans le plan directeur de 1993.

Les consultations préliminaires menées en 2010-2011 en préparation du 375^e anniversaire indiquaient clairement qu'un meilleur accès au fleuve était la première priorité des Montréalais consultés. L'allée Calder nous y amène. De la même manière, l'œuvre d'Alexander Calder, *Man, three disks*, est considérée comme l'une des œuvres d'art majeures du XX^e siècle. L'aménagement de l'allée Calder permet donc la mise en valeur d'un témoin exceptionnel d'Expo 67.

Compte tenu que le parterre existait déjà depuis plus de vingt ans, il était également indiqué d'investir pour améliorer l'aménagement et les services de ce qui s'appelle maintenant un « amphithéâtre naturel ». Il faut également rappeler que le festival Osheaga, pour ne nommer que lui, est un des rares événements (avec le Grand Prix de F1 et le Festival international de jazz de Montréal par exemple) à constituer en soi une destination touristique.

Les travaux à venir - prochaines étapes

Dans un premier temps, il nous apparaît essentiel de mettre de l'avant des projets qui se trouvent à proximité des aménagements qui résulteront des travaux en cours, pour bénéficier au maximum des investissements déjà consentis.

Promenade panoramique

Une grande promenade dite « panoramique » devait faire partie du projet en cours (PAMV). Elle trouvait son origine près du quai de la navette fluviale — seul lien direct avec le Vieux-Port — et se rendait jusqu'à la Place des Nations. Pour ce projet de promenade, il s'agit de la première étape d'un projet beaucoup plus ambitieux. Cette première étape devrait nécessairement faire partie de la prochaine phase des travaux.

Place des Nations

La Place des Nations est l'un des témoins les plus importants d'Expo 67. Redevenue facilement accessible par la promenade panoramique et moyennant certains réaménagements qui lui permettraient, entre autres, de s'ouvrir sur le fleuve, elle pourrait à nouveau accueillir des rassemblements, des expositions et des activités variées.

La Biosphère

À l'autre extrémité de l'allée Calder, se trouve la Biosphère. La Biosphère se situe dans l'ancien pavillon des États-Unis pendant l'Expo 67. Cette merveille architecturale, que l'on doit au génie de Buckminster Fuller, est une des icônes qui symbolisent le plus Montréal à l'échelle planétaire depuis maintenant un demi-siècle.

Au cours des vingt-cinq dernières années, la Biosphère a servi de centre d'interprétation sur l'eau, puis plus largement comme musée consacré à l'environnement. Par ailleurs, comme l'indique le document d'information de la Société du parc Jean-Drapeau, le bail signé avec Environnement Canada se termine fin 2019.

Jusqu'à maintenant, nous ne savons pas si le dôme de Fuller continuera d'abriter un musée de l'environnement après 2019. Chose certaine, les perspectives mondiales, dans le domaine de l'environnement ainsi que l'indispensable prise de conscience concernant les changements climatiques, militent fortement en faveur non seulement du maintien, mais aussi d'un renforcement de la Biosphère, musée de l'environnement et du changement climatique.

Quoi qu'il en soit, il est hautement souhaitable que la Biosphère continue d'être associée à la fois à la créativité et au développement durable.

Pavillon Hélène de Champlain

Finalement, pour ce qui est du pavillon Hélène de Champlain, voici ce qu'en dit la Société du parc Jean-Drapeau dans son document intitulé « L'état des lieux »:

« L'objectif est de faire du Hélène-de-Champlain une destination d'expériences, ouvert douze mois par année aux citoyens de Montréal grâce à une programmation culinaire, afin de devenir

un pôle rassembleur et une vitrine en matière de tourisme gourmand aux saveurs locales et d'apprentissage afin de contribuer au rayonnement local et international de Montréal, le tout avec un souci de contribution globale. Véritable lieu de découverte, le Hélène-de-Champlain se veut un site reconnu comme destination incontournable des épicuriens d'ici et d'ailleurs par une offre renouvelée ».

Tourisme Montréal partage cet objectif et souhaite vivement que, dans les meilleurs délais, les conditions soient réunies pour aller de l'avant.

L'île Notre-Dame

L'île Notre-Dame compte déjà des espaces et attraits bien connus: le jardin des Floralies, la plage Jean-Doré, le Casino de Montréal, le Quartier des athlètes, en plus de la piste Gilles-Villeneuve et du bassin olympique. Pourtant, les espaces restants sont déstructurés et l'ensemble de l'île Notre-Dame nécessite une vigoureuse démarche de réflexion avant de procéder à son réaménagement.

- / On peut imaginer que le jardin des Floralies puisse faire l'objet d'une « relecture » à l'image de certains squares montréalais, qui en accentuerait le caractère bucolique;
- / On peut imaginer que le pavillon du Canada puisse être recyclé à des fins davantage culturelles et communautaires;
- / On peut imaginer que les espaces vacants à l'est du pont de la Concorde puissent être priorités à des fins d'espaces sportifs et de plein air;
- / Il faut également tenir compte du Casino de Montréal qui fait face à ses propres enjeux et qui est un partenaire touristique d'exception.

Pour Tourisme Montréal, il est important de régler en amont la question de la mobilité pour assurer la viabilité à de nouveaux investissements publics sur l'île Notre-Dame.

L'enjeu de la mobilité

Pendant que devrait se dérouler la prochaine étape de réaménagement du parc, essentiellement sur l'île Sainte-Hélène, il apparaît essentiel de mettre de l'avant et de mettre en œuvre une solution stratégique à un enjeu majeur qui handicape grandement l'avenir du parc: l'enjeu de la mobilité.

Depuis la disparition de l'Expo-Express, en 1972, le problème de la mobilité se pose de manière récurrente au parc Jean-Drapeau. Bien sûr, l'existence d'une station de métro à l'île Sainte-Hélène contribue fortement à faciliter l'accès au parc, que ce soit à partir du centre-ville ou de Longueuil.

Compte tenu des énormes distances à franchir une fois sur place, nous considérons que ce problème de mobilité constitue un frein majeur à la mise en valeur de l'ensemble du parc, que ce soit à des fins de détente, sportives ou culturelles. C'est particulièrement le cas à l'île Notre-Dame.

Projet de monorail

Tourisme Montréal est informé qu'un projet de monorail fera l'objet d'une présentation dans le cadre des consultations publiques portant sur l'avenir du parc Jean-Drapeau. Ce que nous en savons déjà est très prometteur.

Ce projet retient notre attention pour plusieurs raisons:

- / Un trajet qui permet de relier non seulement les principaux centres d'intérêt du parc Jean-Drapeau, mais également ceux du Vieux-Montréal et du Vieux-Port, jusqu'au Palais des congrès;
- / Une connexion avec trois stations de métro et une station du Réseau express métropolitain;
- / Un projet de développement durable: silencieux, sans émission de gaz à effet de serre, avec un faible impact sur le paysage, qui permet d'éliminer plusieurs îlots de chaleur et d'améliorer le verdissement;
- / Un projet réalisable dans un délai raisonnable et un rapport qualité/prix attrayant.

Tourisme Montréal considère que tous les efforts devraient être consentis pour réaliser un tel projet. En plus d'avoir un impact très positif sur la fréquentation du parc Jean-Drapeau et sur la réduction du nombre de véhicules qui y circulent, ce projet favoriserait l'amélioration de la qualité de vie des résidents et des travailleurs du sud du centre-ville, ainsi que la qualité globale de l'expérience touristique montréalaise.

Autres considérations

Les services aux visiteurs

Une des actuelles carences du parc Jean-Drapeau est l'insuffisance des services aux visiteurs. C'est particulièrement le cas pour ce qui est de la restauration et des services commerciaux.

Pour ce qui est de l'île Sainte-Hélène, l'annexe 4 du document « État des lieux » indique que « Le projet comprend la construction d'un pavillon d'accueil et d'information ainsi qu'un pavillon de restauration avec aire de jeux d'eau et terrasse avec vue vers Montréal. Tous deux situés à la sortie du métro, ils encadrent la nouvelle allée centrale, place publique d'un demi-kilomètre de long ».

Par ailleurs, le document du Plan d'aménagement et de mise en valeur indique que, dans l'allée Calder, on retrouvera des « *aires de restauration et de repos* » ainsi qu'un « *lieu pour les concessions lors des événements* ».

Tout cela donne à penser que les visiteurs devraient pouvoir trouver dans l'allée Calder l'ensemble des services prévisibles pour un parc de cette envergure: toilettes, café, restaurant, information, boutiques.

Dans le cas de l'île Notre-Dame, à toutes fins pratiques, la prestation de services aux visiteurs — particulièrement pour ce qui est de la restauration — sont fournis par le Casino. Nous souhaitons que le volet des services s'accroisse autour du pôle du Casino de Montréal qui pourrait ainsi devenir un 2^e pôle de service du Parc avec celui situé à la sortie du Métro.

Le financement

L'élaboration d'un nouveau plan directeur doit impérativement tenir compte de la question du financement. En effet, il y a longtemps qu'on se doute des difficultés financières du parc Jean-Drapeau. Dans son document « *État des lieux du parc Jean-Drapeau* », la Société du parc Jean-Drapeau présente, avec une franchise qui l'honore, à la fois ses enjeux et ses perspectives en la matière, autant pour ses activités courantes que pour ses investissements.

Il est particulièrement inquiétant d'apprendre que « les audits confirment que le Parc n'est plus capable de maintenir ses actifs en état avec ses budgets d'opération ». Cela signifie qu'en dépit d'un nouveau Plan directeur, si rien n'est fait, l'entretien du Parc — propreté, toilettes, horticulture, arbres — serait au mieux passable au cours des années qui viennent. Ou alors que cet entretien sera excellent à certains endroits et insuffisant ailleurs.

Du côté des investissements, on comprend des chiffres présentés que le budget planifié d'ici 2026 permettra de combler environ les deux tiers des besoins en maintien d'actifs.

Les solutions possibles à la situation financière du parc Jean-Drapeau, sont complexes à identifier et à analyser, particulièrement à cause des nombreux « partenaires insulaires » du Parc, dont des entreprises privées, institutions et événements.

Tourisme Montréal considère toutefois que la Ville devrait se pencher sur cet enjeu de santé financière avec autant de soin que sur les nombreuses questions d'aménagement qui sont discutées dans le cadre de cette consultation publique. Le parc Jean-Drapeau est un joyau pour Montréal et son avenir, dans toutes ses dimensions, et mérite qu'on y consacre tout le sérieux et la diligence nécessaires.

Conclusion: idées à retenir

À la lumière de la réflexion ci-dessous, Tourisme Montréal recommande que le nouveau plan directeur sur l'avenir du Parc Jean-Drapeau considère les points ci-dessous :

- / Trouver, dans la mise au point du plan directeur, un équilibre harmonieux entre plusieurs composantes: le parc historique, l'esprit d'Expo 67, les activités culturelles, sportives et de plein air, les événements et les équipements et installations atypiques;
- / Resserrer les liens entre le parc Jean-Drapeau et le Vieux-Port de Montréal, tous deux parmi les sites récréotouristiques les plus importants au Canada: fréquentation combinée d'une quinzaine de millions de personnes annuellement;
- / Compléter les travaux entrepris sur la partie ouest de l'île Sainte-Hélène en aménageant la promenade riveraine panoramique, en réaménageant la Place des Nations et en soutenant des projets dynamiques et durables à la Biosphère et au pavillon Hélène-de-Champlain;
- / Identifier une solution stratégique à l'enjeu de la mobilité; dans cet esprit, examiner de près la faisabilité d'un projet de monorail qui relierait le parc Jean-Drapeau, le Vieux-Port et le Palais des congrès;
- / Assurer la planification de deux pôles de services répondant aux besoins des visiteurs du parc, un à la sortie du Métro et l'autre autour du secteur du Casino de Montréal à l'île Notre-Dame;
- / Revoir le financement de la Société du parc Jean-Drapeau, de manière à lui fournir les moyens financiers et humains pour réaliser sa mission.